



Les immigrés sont davantage présents dans les grands pôles urbains

Au 1^{er} janvier 2012, la région Auvergne-Rhône-Alpes compte 681 000 immigrés, soit presque 9 % de sa population. Les immigrés résident plus fréquemment que les non-immigrés dans les grands pôles urbains et près de la frontière suisse ou italienne. Leur répartition sur le territoire varie selon le pays de naissance et l'histoire régionale de l'immigration. Les immigrés originaires d'Europe restent majoritaires même si leur part tend à diminuer. Les arrivées récentes concernent toujours les pays historiques d'immigration, mais de nouvelles nationalités apparaissent ou se renforcent. Les femmes immigrées sont maintenant plus nombreuses que les hommes.

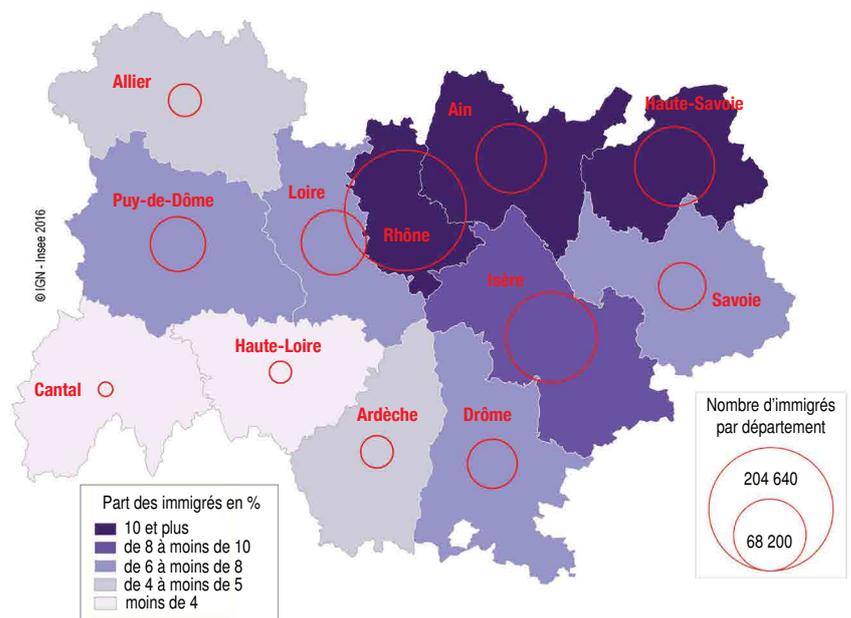
Jean-Pierre Reynaud, Axel Gilbert, Insee

La région Auvergne-Rhône-Alpes compte 681 000 immigrés en 2012. Leur part dans l'ensemble de la population régionale (8,9 %) est très proche de celle observée en France métropolitaine (8,8 %), mais reste plus élevée que dans la plupart des autres régions de province. Auvergne-Rhône-Alpes se classe ainsi au 4^e rang des treize régions après l'Île-de-France (18,2 %), la Corse et Provence-Alpes-Côte d'Azur (toutes deux à 10,1 %). La Bretagne est en fin de classement (3,0 %).

Depuis 1999, la population immigrée régionale a augmenté de près de 153 000 personnes, soit + 2 % en moyenne annuelle. Cette augmentation est plus forte que celle de la population non immigrée sur la même période (+ 0,7 %) mais est identique à celle mesurée au niveau national. En 1999, les immigrés représentaient 7,6 % de la population d'Auvergne-Rhône-Alpes et 7,4 % de la population métropolitaine.

1 Les immigrés sont plus présents dans les départements urbanisés ou frontaliers

Nombre et part d'immigrés dans la population des départements d'Auvergne-Rhône-Alpes



Source : Insee, Recensement de la population 2012, exploitation complémentaire

La population immigrée est définie selon un double critère de nationalité et de lieu de naissance : toute personne née étrangère dans un pays étranger et résidant en France est immigrée (définitions). Ainsi, une part importante des immigrés de la région (41 %) ne sont plus étrangers et ont acquis la nationalité française.

Une présence forte dans les grands pôles urbains

Comme au niveau national, la population immigrée d'Auvergne-Rhône-Alpes est essentiellement citadine et très présente dans les grandes agglomérations. Ainsi, près de 92 % des immigrés résident dans l'espace des grandes aires urbaines (figure 2). Cette concentration est encore plus marquée au sein des grands pôles urbains. Près de 75 % des immigrés en Auvergne-Rhône-Alpes habitent dans un grand pôle urbain contre 55 % de la population non immigrée. Les motifs principaux de l'immigration sont d'ordre économique et familial. Les immigrés s'installent majoritairement dans les grandes villes, conjuguant ainsi la possibilité de trouver un emploi à proximité et de se loger à moindre coût dans des logements sociaux.

Par conséquent, les immigrés sont plus présents dans les départements très urbanisés comme le Rhône (12%) ou l'Isère (9 %) (figure 1). À l'opposé, le Cantal (2 %) et la Haute-Loire (3 %), peu urbanisés, sont les deux départements à la plus faible part de population immigrée. D'autres facteurs peuvent expliquer ces disparités territoriales.

2 La part des immigrés est plus forte dans les grands pôles urbains

Population immigrée et non immigrée selon le type d'espace

	Population immigrée		Population non immigrée		Part de la population immigrée (%)
	Effectifs	%	Effectifs	%	
Espace des grandes aires urbaines	623 800	91,6	5 918 000	84,4	9,5
Grands pôles urbains	508 000	74,6	3 849 800	54,9	11,7
Couronne des grands pôles urbains	99 000	14,5	1 718 200	24,5	5,4
Communes multipolarisées	16 800	2,5	350 000	5,0	4,6
Espaces des autres aires	33 800	4,9	453 000	6,5	6,9
Moyens pôles	11 400	1,6	132 000	1,9	8,0
Couronne des moyens pôles	1 300	0,2	42 000	0,6	3,0
Petits pôles	20 600	3,0	264 000	3,8	7,2
Couronne des petits pôles	500	0,1	15 000	0,2	3,2
Espaces hors aires	23 600	3,5	642 700	9,1	3,5
Autres communes multipolarisées	10 800	1,6	274 000	3,9	3,8
Communes isolées hors influence des pôles	12 800	1,9	368 700	5,2	3,3
Auvergne-Rhône-Alpes	681 200	100,0	7 013 700	100,0	8,9

Source : Insee, Recensement de la population 2012, exploitation complémentaire

Ainsi, par leur caractère frontalier, l'Ain et la Haute-Savoie présentent une proportion élevée de population immigrée (respectivement 11 % et 12 %).

Parmi les aires de plus grande taille, Lyon (11 %), Grenoble (11 %) et Saint-Étienne (10 %) ont une part d'immigrés au-dessus de la moyenne régionale. L'aire de Clermont-Ferrand (8 %), à l'image du Puy-de-Dôme, se situe en dessous. La situation est particulière dans l'aire de Genève-Annemasse, où la proportion d'immigrés atteint 23 % de la population. Près du tiers des immigrés sont des ressortissants suisses.

En effet, nombre d'entre eux travaillent en Suisse, sous la forte attractivité économique de Genève, mais résident de l'autre côté de la frontière pour des raisons liées au coût du logement.

Dans quatre communes de plus de 10 000 habitants, plus du quart des habitants sont immigrés : Gaillard (30 %), Oyonnax (28 %), Vaulx-en-Velin (27 %) et Saint-Fons (26 %). Leurs profils sont différents : Gaillard étant limitrophe de Genève, les immigrés sont majoritairement des personnes nées en Suisse et y travaillant. Oyonnax a connu une importante

3 L'Algérie est le pays d'origine le plus représenté, mais l'immigration européenne reste majoritaire

Population immigrée par département et principal pays d'origine

	Portugal	Italie	Espagne	Suisse	Autres pays d'Europe	Algérie	Maroc	Tunisie	Autres pays d'Afrique	Turquie	Autres pays d'Asie, Amérique, Australie ou Océanie	Total	
												Effectifs	En %
Ain	7 800	5 500	3 300	7 900	12 100	4 000	7 500	1 700	3 500	6 200	7 900	67 400	9,9
Allier	3 800	800	700	300	3 200	1 200	1 500	400	1 100	800	1 200	15 000	2,2
Ardèche	1 600	1 100	1 000	400	3 300	1 800	2 000	500	900	600	1 600	14 800	2,2
Cantal	500	100	200	< 100	1 000	100	200	100	200	100	400	2 900	0,4
Drôme	2 800	2 100	2 000	400	5 000	6 100	5 300	2 300	1 800	2 400	4 000	34 200	5,0
Isère	13 200	17 500	6 000	600	13 800	21 300	7 700	6 400	8 000	8 500	12 100	115 100	16,9
Loire	6 400	5 400	2 200	100	6 300	15 500	7 400	2 500	3 500	5 600	3 600	58 500	8,6
Haute-Loire	1 500	400	300	< 100	1 500	300	1 000	100	500	500	700	6 800	1,0
Puy-de-Dôme	12 900	1 500	2 900	200	5 700	4 300	4 000	900	3 000	2 700	4 200	42 300	6,2
Rhône	16 800	13 200	8 500	800	22 400	48 900	14 400	18 500	22 600	9 600	28 800	204 500	30,0
Savoie	4 300	5 600	800	300	5 400	4 000	3 000	700	1 800	2 400	2 800	31 100	4,6
Haute-Savoie	7 800	8 200	3 400	16 700	15 800	7 000	5 800	2 900	5 700	6 500	8 800	88 600	13,0
Auvergne-Rhône-Alpes	79 400	61 400	31 300	27 700	95 500	114 500	59 800	37 000	52 600	45 900	76 100	681 200	100,0
En %	11,7	9,0	4,6	4,1	14,0	16,8	8,8	5,4	7,7	6,7	11,2	100,0	///

Source : Insee, Recensement de la population 2012, exploitation complémentaire

immigration de travail pour l'industrie de la plasturgie, en particulier depuis la Turquie et le Maroc. Les deux dernières villes, comme la plupart des communes de la banlieue populaire de Lyon, regroupent des immigrés et leurs familles d'origines diverses, occupant en général des emplois peu qualifiés.

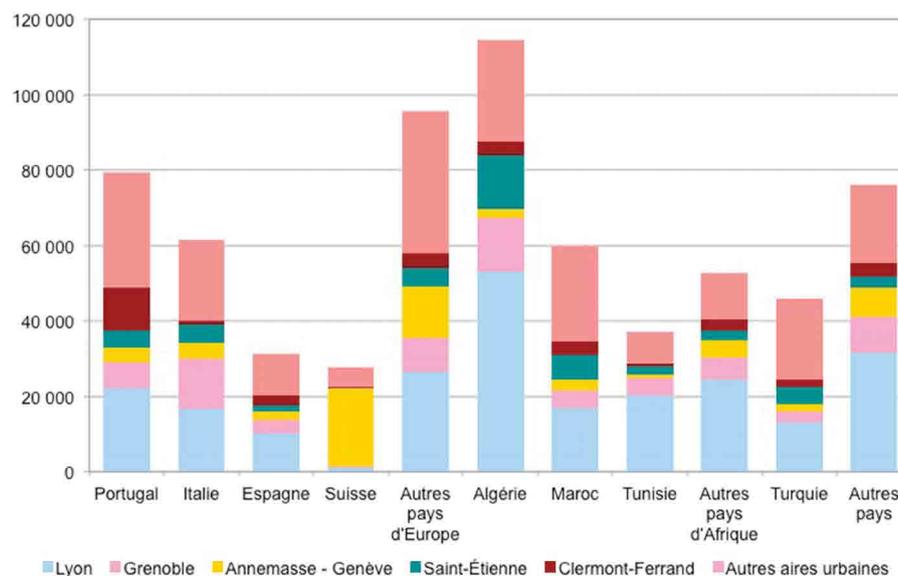
Des vagues d'immigration qui façonnent les territoires

Par définition, on ne naît jamais immigré. La moitié des immigrés présents en Auvergne-Rhône-Alpes sont arrivés en France à plus de 22 ans. Ainsi, dans son ensemble, la population immigrée est plus âgée que la population non immigrée. En 2012, 43 % des immigrés de la région ont plus de 50 ans contre seulement 36 % pour la population non immigrée. Les plus de 50 ans sont même plus d'un sur deux parmi ceux nés en Europe, avec de fortes disparités entre les Italiens (83 %) et les Suisses (32 %). Cette moyenne d'âge est en lien avec l'ancienneté des mouvements d'immigration.

La population immigrée s'est en effet construite par vagues successives. Historiquement et jusqu'à la fin des années 1960, les immigrés venaient principalement d'Europe, et notamment d'Italie et d'Espagne. C'est ainsi qu'en 2012, près de huit immigrés sur dix originaires d'un de ces deux pays vivent en France depuis plus de 40 ans. Sur l'ensemble de cette période marquée par le développement des industries mécanique et chimique, la main-d'œuvre locale ne peut pas suffire au développement économique. Les premiers mouvements importants permettent de faire face à l'urbanisation et l'industrialisation de la région. Les Italiens et, dans une moindre mesure, les Espagnols sont très présents en Isère autour de Grenoble ainsi que dans l'agglomération lyonnaise.

4 Les grandes aires urbaines régionales marquées par l'histoire de l'immigration et leur position géographique

Répartition des immigrés selon leur pays d'origine entre les grandes aires urbaines régionales



Source : Insee, Recensement de la population 2012, exploitation complémentaire

Les Portugais arrivent peu après ces deux nationalités. Une grande partie d'entre eux s'installent notamment dans les départements auvergnats et autour de Clermont-Ferrand. La préfecture du Puy-de-Dôme a été une des premières à pratiquer une régularisation massive des Portugais. Devant la baisse de la main-d'œuvre locale, les industriels du caoutchouc, et en particulier Michelin, organisent des filières de recrutement, dont l'essentiel se fera au Portugal. En Auvergne-Rhône-Alpes, la moitié des immigrés d'origine portugaise sont en France depuis au moins 40 ans.

D'une immigration européenne vers une immigration maghrébine dès 1960

Dans les années 1960, la croissance économique a favorisé les arrivées depuis les

pays du Maghreb nouvellement indépendants, en commençant par l'Algérie, puis le Maroc et la Tunisie. L'immigration asiatique, notamment turque, démarre quant à elle plutôt à partir des années 1975. Les immigrés occupent principalement des emplois peu qualifiés dans l'industrie, ainsi que dans le bâtiment et les travaux publics. Globalement, les ressortissants africains se regroupent plus dans les grandes aires urbaines. Plus de la moitié des immigrés d'origine tunisienne (54 %) ainsi qu'une grande part des immigrés d'origine algérienne (46 %) vivent dans l'aire urbaine lyonnaise. Les originaires de Turquie, comme les Européens, apparaissent plus dispersés sur le territoire.

Immigration plus récente liée aux accords avec l'Union Européenne, un habitant sur deux originaire de Suisse est installé en France depuis moins de 10 ans. Les ressortissants suisses restent relativement concentrés près de la frontière. Trois immigrés suisses régionaux sur quatre habitent ainsi dans l'aire de Genève-Annemasse. Les 21 000 Suisses représentent 7 % de la population de la partie française de l'aire urbaine (figure 4).

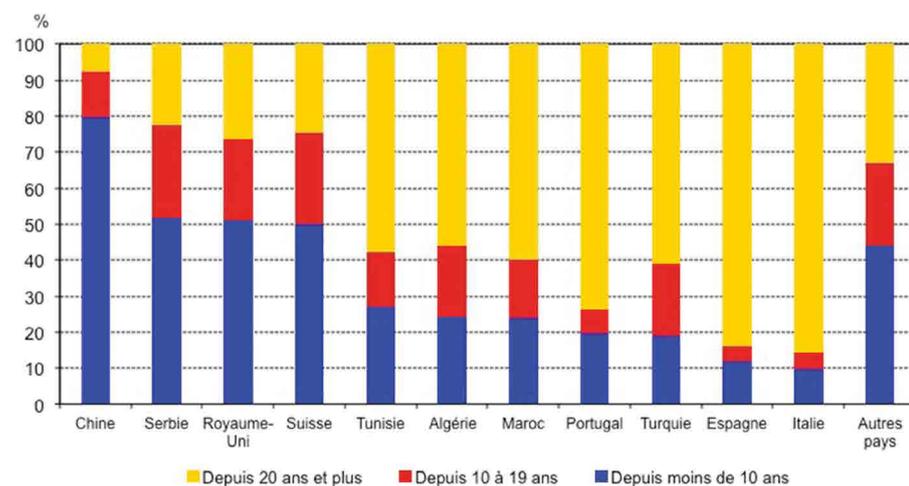
Suisse, Italie et Algérie, des pays d'origine surreprésentés

En France métropolitaine, les immigrés nés en Afrique (44 %) sont plus nombreux que les Européens (37 %). Mais en Auvergne-Rhône-Alpes, comme dans beaucoup de régions de province, ce sont les ressortissants européens qui sont majoritaires (43 % pour ces derniers et 39 % pour ceux d'Afrique).

Si sur l'ensemble de la région, le pays d'origine le plus représenté est l'Algérie

5 L'immigration récente est plus diversifiée

Répartition des immigrés selon la période d'arrivée en France



Source : Insee, Recensement de la population 2012, exploitation complémentaire

(figure 3), l'Italie et surtout le Portugal figurent en tête des pays européens. En effet, au même titre que l'histoire politique et économique du pays, la proximité géographique influe fortement sur les nationalités d'origine des immigrés. Les ressortissants des pays frontaliers de la région sont ainsi sur-représentés par rapport à la métropole. Les Italiens représentent 9 % des immigrés en Auvergne-Rhône-Alpes (5 % en France métropolitaine) et les Suisses 4 % (1 % au niveau national). Pour l'Afrique, les Algériens sont également plus nombreux (17 % contre 13 %), contrairement aux Marocains (9 % contre 12 %) et à la majorité des pays d'Afrique subsaharienne.

Une immigration récente de plus en plus diversifiée et féminisée

Après 1975, les flux migratoires viennent renforcer et stabiliser les populations déjà installées. Le passage d'une immigration de travail, essentiellement masculine, à une politique de regroupement familial, a

entraîné une féminisation croissante de la population immigrée. En 2012, les femmes représentent 53 % des personnes immigrées arrivées en France depuis moins de 10 ans. La répartition par sexe des immigrés est identique à celle observée dans la population totale avec 51 % de femmes et 49 % d'hommes. Ce n'était pas le cas jusqu'à récemment puisqu'en 1999, les femmes représentaient encore un peu moins de la moitié de la population immigrée.

La population immigrée récente se féminise mais aussi se diversifie. La part des pays historiques d'immigration reste forte, cependant des dynamiques différentes se dessinent. En 1999, la région comptait 190 000 immigrés venus d'Espagne, d'Italie ou du Portugal. Ils sont près de 20 000 de moins en 2012 du fait des décès et des retours au pays d'origine. Les immigrés natifs du Portugal sont les seuls à encore augmenter entre ces deux dates (+ 5 800), alors que ceux venus d'Espagne (- 7 400) et d'Italie (- 16 700)

sont moins nombreux en 2012 qu'en 1999. En comparaison, dans le même temps, 10 600 Suisses supplémentaires se sont installés en Auvergne-Rhône-Alpes.

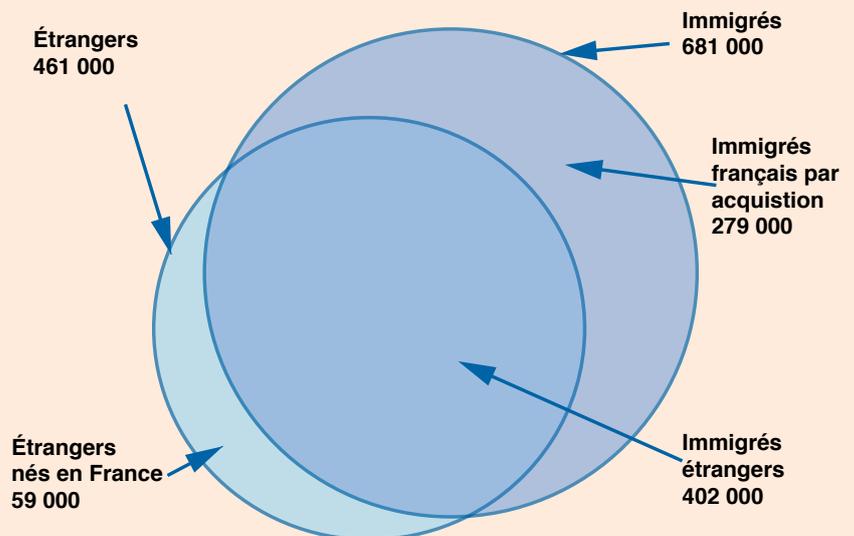
De même, parmi les arrivées depuis moins de 10 ans (figure 5), de nouveaux pays d'origine apparaissent, comme la Chine (3 %), ou se renforcent, comme le Royaume-Uni (4 %), la Serbie y compris le Kosovo (3 %), et surtout la Suisse (7 %). En 1999, les dix premières nationalités représentaient 79 % des immigrés, contre à peine 71 % en 2012. Ce sont ainsi 180 pays d'origine différents qui sont représentés sur le sol régional en 2012.

Finalement, la part européenne dans l'immigration récente a augmenté : en 2007, 41 % des immigrés arrivés sur les cinq dernières années venaient d'un autre pays du continent européen (26 % d'un pays de l'Union Européenne). En 2012, les immigrés arrivés depuis moins de cinq ans sont maintenant 46 % d'origine européenne (31% d'un pays de l'Union Européenne). ■

Définitions

Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un **immigré** est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées, de même que les étrangers nés en France. Certains immigrés ont pu devenir français par acquisition de la nationalité, les autres restant étrangers. Les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers étant nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré.

Étrangers et immigrés en Auvergne-Rhône-Alpes en 2012



Source : Insee, Recensement de la population 2012, exploitation complémentaire

Insee Auvergne-Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Pascal Oger
Rédactrice en chef :
Aude Lécroart

ISSN en cours (imprimé)
ISSN 2493-0911 (en ligne)
© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- « L'accès à un travail et des conditions d'emploi plus difficiles pour les immigrés », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n° 22*, septembre 2016
- « La localisation géographique des immigrés – Une forte concentration dans l'aire urbaine de Paris », *Insee Première n° 1591*, avril 2016
- Jacques Barou, Annie Maguer, Fabrice Feroni et Aude Rémy, « Histoire de l'immigration en Auvergne », *Hommes et migrations*, n° 1278, 2009

